



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal d'une session du conseil de La Municipalité de Saint-Pierre de- l' Île- D'Orléans, séance ordinaire du 2 mars 2015, tenue à l'édifice municipal au 515, route des Prêtres, à Saint- Pierre de- l' Île- D'Orléans, à 20h00, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron , maire.

Sont présents: Claude Rousseau Conseiller
 Mme Caroline Turgeon Conseillère
 Mme Nathalie Vézina Conseillère
 M. Alain Dion Conseiller
 Mme Huguette Giroux Conseillère
 Mme Huguette Giroux Conseillère

Absent : M. François Pichette Conseiller

et tous formant quorum.

Le directeur général/secrétaire- trésorier, M. Gérard Cossette agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h00 par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 5 conseillers (ères) présents (es) et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 2 février 2015 séance ordinaire
4. Gestion financière et administrative
 - a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation sur la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil au 31 décembre 2014 et au 28 février 2015.
 - b) Assurance MMQ
5. Sécurité incendie
 - a) Préparation de l'appel d'offre pour camion de pompier
6. Réseau routier
 - a) Achat d'un réservoir d'huile à tracteur
7. Hygiène du milieu
 - a) Adoption des plans définitifs de la Seigneurie
 - b) Amendement à la résolution 1390-2014 pour l'harmonisation du prix de vidange des fosses septiques
 - c) Avis de motion et modification du règlement 410-2015 MOD
 - d) Employé désigné pour les cours d'eau
 - e) Embauche de Tetra tech pour mise à jour du volet mécanique et électrique de la bibliothèque



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

- 8 Aménagement, urbanisme et développement
 - a) Nomination au CCU et CCE
 - b) Contrat d'entretien paysager (fleurs et gazon)
9. Loisirs et culture
 - a) Présentation plan d'architecte pour le projet de bibliothèque
 - b) Projet d'éclairage ambiant à Logisport
 - c) Projet de course à pied
10. Correspondance
 - a) Lecture de la correspondance (s'il y a lieu)
11. Rapport du maire
 - a) Sur les activités mensuelles de la MRC
12. Rapport des comités de travail par les élus
13. Affaires nouvelles
 - a) Collecte de sang pour Héma Québec
 - b) Cotisation à l'ADMQ
 - c) Demande de commandite du Chœur de l'île
 - d) Défi Santé

Période de question du public

1475-2015

14. Levée de l'assemblée
Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme. Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.
ADOPTÉE.

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

1476-2015

- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2015**
Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2015 en corrigeant la résolution 1467-2015 par : De modifier la tarification du Camp de Jour de la manière suivante :
Frais pour les non-résidents
Camp de Jour 100\$ supplémentaire / enfant
Halte-garderie : 25\$ supplémentaire /enfant
Jetons : 1\$ supplémentaire/ enfant
ADOPTÉE.

4. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

1477-2015

- a) **Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil au 31 décembre 2014 et 28 février 2015**
Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les dépenses du conseil, le dépôt des dépenses incompressibles et par délégation comprises entre le 1^{er} et le 28 février 2015 totalisant 168,676.03\$
ADOPTÉE



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

b) Assurance MMQ

Le courtier nous a présenté l'information sur les modifications du contrat d'assurance lors de la plénière.

Responsabilité découlant du refoulement d'égouts :

Le conseil maintient la clause actuelle.

Responsabilité pollution restreinte découlant des réservoirs de produit pétrolier

Après avoir compléter l'annexe Réservoir Pétrolier et demander un prix, le courtier nous informe qu'il n'est pas assurable en raison de l'âge. Une demande de prix pour un nouveau réservoir sera faite. Avec le nouveau réservoir, un coût de 250\$ s'ajoutera lorsque nous changerons le réservoir. Il est prévu à l'ordre du jour de procéder à l'achat d' un réservoir.

Assurance responsabilité excédentaire :

Ajouter un million à la limite actuelle : soit $4\,000\,000 + 1\,000\,000 = 5\,000\,000$ \$ pour une surprime de 586\$.

Responsabilité erreurs et omissions :

La limite est augmentée à 2 000 000 pour une surprime de 719\$.

Responsabilité contre les attentes à l'environnement :

Le conseil n'a pas cette couverture et conserve le statut quo.

Advenant C-21 :

L' assureur nous informe que nous n'avons pas cette couverture. Nous ajoutons la protection de 250 000\$ par poursuite et 250 000\$ par année. La prime annuelle est de 1500\$

AA005 Assuré additionnel

Il n'est pas nécessaire d'assurer le Club de soccer.

Assurance Automobile

Nous apporterons des modifications lors du changement de véhicule prévu l'an prochain, pour le moment nous pourrions entreprendre les démarches pour faire évaluer le camion 1995 afin de conserver sa valeur pour les 7 prochaines années.

Selon le courtier, il faut faire l'inventaire de nos équipements pour être en mesure de réclamer en cas de sinistre.

1478-2015

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d' ajouter les protections au contrat en vigueur tel qu' énumérées précédemment au coût de ($586+719+1500=2805$ \$)

ADOPTÉE.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

1479-2015

a) Préparation de l'appel d'offre pour camion de pompier

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la deuxième étape de l'achat du camion de pompier en publiant les documents de l'appel d'offre sur le site SEAO. L'analyse sera faite par le consultant M. Alain Côté. Le coût de cette étape est de 1500\$. **ADOPTÉE.**



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

6. RÉSEAU ROUTIER

a) Achat d'un réservoir d'huile pour le tracteur.

1480-2015

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'un réservoir d'huile de deux cent -cinquante gallons pour les besoins du tracteur au montant de 1500\$ auprès de la firme Filgo énergie incluant la livraison, plus taxes.

ADOPTÉE.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

a) Adoption des plans définitifs d'assainissement de la Seigneurie .

1481-2015

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les plans définitifs des travaux de la Seigneurie et de procéder à l'appel d'offres sur le site SEAO. Le budget estimé est de 701 018.67\$ sans les frais incidents.

ADOPTÉE.

b) Amendement à la résolution 1390-2014 pour l'harmonisation du prix des vidanges des fosses septiques

1482-2015

Considérant la demande du conseil de revoir la facturation manuelle et annuelle des fosses septiques ;

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le coût des vidanges de fosses septiques d'une capacité de 750, 850, 950 et 1050 gallons établit à 118,23\$ soit corrigé à 140\$ par vidange aux deux ans. Un montant de 70\$ annuellement sera prélevé sur le compte de taxe 2015 pour ces catégories, sont exclus les fosses de rétention. Le prix de l'année suivante sera ajusté en fonction des revenus et dépenses de l'année en cours. Le secteur Est sera vidangé en premier et le secteur Ouest en 2016. Le secteur Est aura un dû à payer de 70\$, tandis que le secteur Ouest aura payé sa vidange complète en 2016.

ADOPTÉE.

c) Règlement 411-2015 MOD modifiant le règlement 411-2015

1483-2015

La conseillère Mme Huguette Giroux donne un avis de motion qu'elle présentera un règlement #411-2015 MOD modifiant le règlement 411-2015.

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement 411-2015 MOD en modifiant le règlement 411-2015 pour inclure la résolution 1482-2015 afin d'harmoniser le prix de vidange des fosses septiques de l'année 2015 et suivantes..

ADOPTÉE.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

1484-2015

d) Nomination d'un employé désigné pour les cours d'eau

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Claude Côté comme employé désigné de la municipalité à la MRC. Les responsabilités sont déterminées dans la politique relative à la Gestion des cours d'eau de la MRC.

ADOPTÉE.

1485-2015

f) Embauche de Tetra Tech pour mise à jour du volet mécanique et électrique de la bibliothèque

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de Tetra tech au montant de 3400\$ comprenant le volet mécanique/électricité au montant de 1700\$ et le volet structure civile au montant de 1700\$, plus taxes applicables.

ADOPTÉE.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

1486-2015

a) Nomination au CCU et CCE

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau,, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer au CCU M. Jean Dubois et Mme Hélène Ferland. Pour le CCE, le conseil vérifie la structure actuelle de fonctionnement. Des remerciements seront envoyés à M. Denis Ferland et Mme Diane Plante qui quitte après plusieurs années de bénévolat.

ADOPTÉE.

1487-2015

b) Contrat d'entretien paysager (fleurs , gazon, plates- bandes)

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de préparer un devis pour l' aménagement des plates- bandes, fleurs et gazon :

Commission scolaire : gazon, demande de prix à part.

MRC : *Poste de police, triangle à la lumière, centre d'information touristique (accueil), pancarte de la MRC au pied de la côte:*

Gazon et fleurs, arbustes, engrais, arrosage, changement de plants morts et hivernation

Piscine, parc du Flâneur, pancartes aux extrémités, bureau municipal, Logisport, bacs à fleurs, Villa Bonne-Enfant:

Plate bandes et gazon: : fleurs, arbustes, engrais, arrosage, hivernation, couper pissenlit, tondre plus souvent le gazon durant la période pousse (conserver 1 pouce) **ADOPTÉE.**



N° de résolution
ou annulation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

9. LOISIRS ET CULTURE

a) Présentation du plan d'architecte pour le projet de bibliothèque

Considérant que le Ministère de la Culture reconfirme le renouvellement de la subvention dans le volet maintien d'actif au montant de 224 900\$;

Considérant qu'il faut présenter un programme préliminaire de construction ;

Considérant qu'il faut réaménager la bibliothèque sur la base des lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec ;

Considérant les interventions acceptées par le Ministère de la culture :

- Aménagement d'une chute à livre ;
- Déplacement de la porte d'entrée ;
- Mise aux normes en matière d'accessibilité universelle ;
- Remplacement des fenêtres et des portes ;
- Remplacement des équipements spécialisés (rayonnage, comptoir d'accueil, etc.)
- Réaménagement de la bibliothèque ;
- Remplacement du revêtement de plancher ;
- Remplacement de la toilette ;

1488-2015

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le plan préliminaire de M. Gilles Laflamme, architecte, lequel modifie le hall d'entrée, comprenant 170 mètre carrés, auquel on inclus un aménagement pour personnes handicapées ainsi qu'une correction sur le coin avant de la façade. M. Marc Hébert du réseau biblio présentera une évaluation du mobilier. Le directeur général/secrétaire-trésorier demandera un prix à BPR pour l'évaluation du volet mécanique et électrique.

ADOPTÉE.

1489-2015

b) Projet d'éclairage ambiant à Logisport

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir la soumission de Jacques Normand & fils au montant de 3199\$ plus taxes applicables pour l'achat de lumières ambiantes dans la petite salle et la salle du milieu de Logisport.

ADOPTÉE.

1490-2015

c) Projet de course à pied

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de participer au projet de course à pied et de préparer une entente de service avec redevance à la municipalité. La date de l'activité est à déterminer. Une preuve d'assurance sera exigée et le trajet utilisé sera le chemin Royal en partant de la route Prévost vers Ste-Pétronille, le chemin sera fermée de 8h à 12h.

ADOPTÉE.

10. CORRESPONDANCE

a) Dépôt de la liste de la correspondance

Le maire fait la lecture de la correspondance.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ÎLE D'ORLÉANS

11. Rapport du maire

a) Sur les activités mensuelles de la MRC.

Point d'information sur les décisions et orientations de la MRC.

12. Rapport des comités de travail des élus

Les conseillers présentent un compte rendu de leurs activités, des diverses rencontres avec les citoyens et recommandations pour la municipalité.

13 Affaires nouvelles

a) Clinique de sang

1491-2015

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de tenir l'activité de collecte de sang annuelle avec Héma - Québec en date du 17 avril de 12h à 20h au bureau municipal et de participer à la publicité en utilisant le nom de la municipalité. Monsieur Gilles Morin est responsable de l'activité.

ADOPTÉE.

b) Cotisation de l'ADMQ

Considérant que l'ADMQ s'occupe de la formation et du perfectionnement des directeurs généraux ;

Considérant que l'ADMQ comporte une assurance responsabilité en cas de poursuite dans l'exercice des fonctions du directeur général ;

1492-2015

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer la cotisation de membre pour l'année 2015 et d'assurance au montant de 735.75\$ à l'Association des directeurs généraux zone de la Capitale.

ADOPTÉE.

c) Chœur de l'île

1493-2015

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser 50\$ à la campagne de financement de la chorale de l'Île d'Orléans.

ADOPTÉE.

d) Défi santé

1494-2015

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser 300\$ à l'École St-Pierre pour l'activité du défi santé et de fermer la route des Prêtres le 11 juin de 8h à 12h

ADOPTÉE.

PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC

La période de question commence à 20h50 et se termine à 20h55



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS**

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé ;

En conséquence :

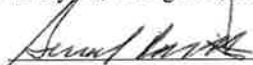
1495-2015

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de levée la séance à 20 h 55.

ADOPTÉE.

Je, Sylvain Bergeron, j'ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.


M. Sylvain Bergeron, maire


M. Gérard Cossette
Directeur général/secrétaire- trésorier